

## Valneva et Scottish Enterprise en discussions avancées pour une importante subvention en vue de finaliser les travaux sur le site de Livingston

**Saint Herblain (France), 23 décembre 2021** – Valneva SE (Nasdaq: VALN; Euronext Paris: VLA), société spécialisée dans les vaccins, a annoncé aujourd'hui être en discussions avancées avec l'agence de développement économique de l'Ecosse « Scottish Enterprise », pour une subvention de plusieurs millions de livres sterling visant à achever les travaux de construction et de mise en condition opérationnelle de son site de production stratégique de Livingston en Ecosse.

Suite à la résiliation de l'accord avec le gouvernement britannique (HMG) pour la fourniture du candidat vaccin inactivé de Valneva contre la COVID-19, VLA2001, Valneva a suspendu les projets d'expansion de son site écossais. Valneva et Scottish Enterprise se sont depuis engagés dans un dialogue très constructif visant, par le biais de cette subvention, à faire du site de Livingston un site-clé pour la production de vaccins dans une perspective de long terme.

Ainsi, Valneva et Scottish Enterprise investiraient conjointement dans la nouvelle usine. La contribution de Scottish Enterprise devrait s'effectuer par le biais d'une série de subventions totalisant 10 à 20 millions de livres sterling afin de permettre à Valneva de commencer la production dans cette usine. Les discussions entre Valneva et le gouvernement écossais incluent par ailleurs la fourniture possible à l'Ecosse de doses de VLA2001, sous réserve de l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché. Valneva a également proposé d'offrir 25 000 doses de VLA2001 pour la primo-vaccination des employés du National Health Service écossais et des personnes en première ligne, sous réserve de l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché. L'accord de subvention devrait également inclure des engagements en matière d'emplois, et la subvention est subordonnée à la signature du contrat et à un audit final.

**David Lawrence, Acting Chief Financial Officer**, a indiqué, « Nous sommes ravis d'avoir pu faire avancer rapidement nos discussions avec Scottish Enterprise, suite à la décision inattendue du gouvernement britannique de mettre fin à notre accord d'approvisionnement. Ces deux derniers mois, nous avons présenté d'excellentes données de phase 3 et de rappel homologue, soulignant l'importance potentielle de VLA2001, notre vaccin à virus entier inactivé et adjuvanté. Sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires, nous voulons mettre VLA2001 à la disposition des personnes qui en ont besoin, dès que possible. Nous disposons déjà d'un stock de vaccins pouvant être distribués dès l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché. Cette subvention sera la bienvenue et, sous réserve de la conclusion du contrat, elle permettra à Livingston de devenir un site stratégique de fabrication de vaccins, complétant ainsi le travail que nous avons commencé avec HMG. »

**Ivan McKee, secrétaire d'Etat aux affaires, commerce, tourisme et entreprises du gouvernement écossais**, a commenté, « Valneva apporte une contribution précieuse à notre

secteur des sciences de la vie et l'usine de Livingston est un atout important, car elle développe des vaccins adressant plusieurs maladies infectieuses importantes et soutient des emplois de grande qualité. Les secrétaires d'Etat (écossais) et Scottish Enterprise sont en discussions avancées avec l'entreprise pour convenir d'un ensemble de mesures visant à soutenir les activités de l'entreprise en Écosse. »

**Hannah Bardell, Députée de la circonscription de Livingston**, a ajouté, « Je suis ravie que le gouvernement écossais et Scottish Enterprise aient écouté mes collègues de la circonscription et moi-même en acceptant d'investir dans le site de fabrication de vaccins de Valneva à Livingston. Ce financement permettra à Valneva d'achever son expansion, d'augmenter une capacité de production vitale et de protéger des emplois qualifiés. Ce fut un plaisir de travailler avec toutes les personnes impliquées dans l'obtention de cet accord et je ne peux qu'espérer que le gouvernement britannique verra la confiance que nous, en Écosse, avons dans Valneva. »

Valneva continue d'essayer de trouver un accord à l'amiable avec HMG concernant la résiliation de l'accord de fourniture et l'exécution de l'accord de financement d'essais cliniques en cours. Valneva continue de réserver tous ses droits d'action juridique dans le cas où une issue à l'amiable ne serait pas trouvée.

#### **À propos de VLA2001**

VLA2001 est actuellement le seul candidat vaccin inactivé et adjuvanté contre la COVID-19 en développement clinique en Europe. L'indication ciblée par VLA2001 est une immunisation active des populations à risques visant à prévenir une transmission du virus ou une infection symptomatique à la COVID-19 durant la pandémie en cours, ainsi que potentiellement une vaccination de routine y compris contre les variants. VLA2001 pourrait également convenir pour des vaccinations de rappel puisque les vaccins inactivés ont démontré par le passé être particulièrement appropriés pour ce genre de vaccination. VLA2001 est développé sur la plateforme à base de cellules Vero de Valneva et s'appuie sur la technologie de production du vaccin contre l'encéphalite japonaise de Valneva, IXIARO®. VLA2001 se compose de particules inactivées du virus SARS-COV-2 ayant une forte densité de protéine S, conjuguées à deux adjuvants, l'alum et CpG 1018. Dans les essais précliniques, cette combinaison d'adjuvants a constamment induit des niveaux d'anticorps plus élevés que les formulations à base d'alum seul et a montré un déplacement de la réponse immunitaire vers les cellules Th1. L'adjuvant CpG 1018, fourni par Dynavax Technologies Corporation (Nasdaq: DVAX), est un composant du vaccin HEPLISAV-B® approuvé par les autorités de Santé américaine (FDA) et européenne (EMA). Ce procédé, déjà mis en œuvre à échelle industrielle, inclut notamment une inactivation avec  $\beta$ -propiolactone (BPL) afin de préserver la structure originelle de la protéine S. VLA2001 ne devrait nécessiter qu'une chaîne du froid standard (2 à 8 degrés Celsius).

#### **À propos de Valneva SE**

Valneva est une société spécialisée dans le développement et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d'importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée et utilise son expertise dans les différents modes de vaccination pour développer des vaccins prophylactiques destinés à lutter

contre ces maladies. Le Groupe a mis à profit son expertise et ses infrastructures pour commercialiser avec succès deux vaccins et pour faire rapidement progresser un large éventail de candidats vaccins en développement clinique, et notamment ses candidats vaccins contre la maladie de Lyme, la COVID-19 et le virus du chikungunya.

### **Contacts investisseurs et médias Valneva**

Laëtitia Bachelot-Fontaine  
VP Global Communications & European Investor Relations  
M +33 (0)6 4516 7099  
laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com

Joshua Drumm, Ph.D  
VP Global Investor Relations  
M +001 917 815 4520  
joshua.drumm@valneva.com

### **Information importante**

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et le design de ses essais cliniques ainsi que les dates de publication de résultats cliniques, les résultats attendus, leur achèvement et les processus d'examen réglementaire pour VLA2001. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme « pourrait », « devrait », « s'attend à », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle, l'annulation de contrats existants, incluant sans s'y limiter le contrat d'approvisionnement de HMG, et l'impact de la pandémie de COVID-19, la survenue de l'un ou l'autre de ces événements pouvant nuire considérablement à l'activité, à la situation financière, aux perspectives et aux résultats d'exploitation de Valneva. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

